La vache

Autor(en): **Ozaire, Pierre**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1926)**

Heft 41

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-220562

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

64me ANNEE. — N° 41. *Fondé par L. MONNET et H. RENOU* **Samedi 9 octobre 1926**

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : *Suisse*, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger*, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

L'Almanach du Conteur Vaudois est en vente dans la plupart des magasins de village.

SOUS BOIS

OH ! ne vous attendez pas à quelque croquis poétique. Nous n'oserions pas nous aventurer dans ce domaine, qu'il faut laisser aux artistes de la parole ou de la palette. Ce que nous allons vous dire est beaucoup plus prosaïque.

Figurez-vous que nous avons eu, l'autre jour, l'agréable visite d'un de nos bons amis de Genève. Il connaît Lausanne aussi bien que nous : il y a quarante ans et plus que ses affaires l'y amènent. Il aime bien la capitale vaudoise, où il compte nombre de bons amis, de vieilles connaissances et de fidèles clients. Mais il est avant tout Genevois, de Genève, autant que nous sommes Lausannois, de Lausanne. Il a bigrement raison; comme nous, du reste. Il faut être de son coin et n'avoir pas peur de l'avouer. Ah ! mais il se faut bien garder de tomber dans le chauvinisme intransigeant et ridicule. Nous en sommes heureusement tous deux exempts.

Donc, l'autre jour, tenez, c'était mardi, il faisait un temps superbe, un de ces temps d'automne qui donnent à la promenade un charme particulier. Les champs, les bois, les prés, le ciel, tout sourit, tout est beau. On a le cœur en fête.

— Mon cher, nous dit notre ami, j'ai fini, ce matin, mes affaires à Lausanne, je pars demain pour Vevey et Montreux; je suis libre cet après-midi. Que dirais-tu d'une petite balade ?

— Ce que nous dirions d'une petite balade ? Mais c'est une excellente idée. Le temps est beau, les routes sont belles. Partons ! Seulement, tu sais quand je vais à Genève...

— Oh ! parles-en ; tu n'y viens pas si souvent que ça !

— Oui, passons. Quand nous allons à Genève, on nous fait tout d'abord admirer la rade, d'universelle réputation, les quais, superbes, l'élégant pont du Mont-Blanc, la spacieuse rue du même nom ; le Théâtre et la place Neuve, que voisine la promenade des Bastions, sous la Treille, au pied du mur de laquelle les Réformateurs montent la garde. Tout cela est fort beau et nous n'en avons certes pas autant à montrer, à Lausanne.

C'est pourquoi, nous allons quitter la ville et nous te montrerons alors ce que vous n'avez pas, à Genève.

— Quoi donc ? Que n'avons-nous pas, à Genève ?

— Viens et laisse-toi faire. Alors, après avoir pris le café, nous sommes allés place du Tunnel. Au guichet : « Deux billets pour Montherond, s. v. p. » En voiture !

— Où que c'est ça, Montherond ?

— Au diable vert !

— Va bien, alors !

Montherond, l'église, l'abbaye, qui est une auberge, aujourd'hui. Trois décis de Burignon. Excellent ! Vin de la Ville.

— A présent, en route pour le Chalet-à-Gobet. Burignon excellent aussi, omelette aux champignons, truites. Les sapins ne te font pas peur ?...

— Mais, sais-tu que c'est vraiment très beau, ces bois. Regarde-donc les magnifiques plantes. C'est droit comme un i. Et quelle hauteur. A qui, ces forêts ?

— A la ville, parbleu !

— A la ville? Peste!... Oui..., le Bois de la Bâtie ne peut pas y faire !... *X.*

L'ARTSE A NOÉ

J'ai a dza quaquiés annaïes à la fita dé la mi-tzauteims, à la montagné dé Pertsé, on pasteu étai veneu féré lé prizo. L'avai prai po son texte lo déluzo. L'a expliqua quemin Noë a fabrequa son artse et quemin, de pé la volonta dai Tot-Puissant l'a zu du lardzo po bouëta toté lé bétiés, asse bin lé toté petioudé quemin lé toté granté et que l'ont toté pu se lodzi dein cé artsé.

Lé dzeins qu'étaivont venius à mi-tzauteims et lou vatzerans an atiûta cé prizo avoué toté leu oroilhes.

Dans la vêpra, ion dé clliou vatzerau vai la pasteu que sé promenavé, lo crio, et lai dit :

— Dité-vai, monsu lo pasteur, iari bin volu vaire voutron Noë corre apré lé foinné po lou mouessi dein l'artse. *E. Moreillon.*

LO DJORAN

(Cetir : c'est le vent.)

« Mère-grand, desaî Gritte,
La vêpra, dein lo boû,
On oût des male-bîtes,
Bin sû des lao-garous ! »
Mâ la boûna filâose
L'a latsî son rouet
Po guegnî l'épouairâose
Et tsanta clli coupliet :
« Quaisi-vo, mon einfant ! (bis)
L'est bin sû lo dzoran !

« Mère-grand, desaî Gritte,
Quand revint lo tsauteimps,
Ie sû totta ma fîte,
Ie gnousso tot lo teimps.
Les z'osî, dein les folhies
De noûtron prenolhî,
Mé subliaint âi z'orolhies :
« Tè faut on boun ami !
— Quienne horreu ! mon einfant ! (bis)
L'est bin sû lo dzoran !

L'autro dzo, noûtra Gritte
L'a vu son amouairâo.
L'einbransive, et pû, vito,
S'ein revegne à l'hotô.
« Quienne djoûte rodzette ! »
L'a fé sa mère-grand.
Mâ la dzentia pernette
Dit, sein fére asseimbliant :
« Accutâ, mère-grand, (bis)
L'est bin sû lo dzoran !

Suzette à Djan-Samuet.

Géographie approximative. — Aux examens du « bachot » en France, cette perle a été recueillie par « Comoedia » :

L'examinateur de géographie. — Parlez-moi des lacs suisses.

Le candidat, sûr de lui. — Il y a le lac de Genève, monsieur...

— Très bien, et après ?

Silence...

— Voyons, parlez-moi, alors, de la région bernoise. Que trouve-t-on dans cette région ?

— Du chocolat, monsieur.

— Assurément, mais encore ?

Le candidat, consterné, cherche dans sa mémoire, puis, tout à coup, illuminé :

— Des ours, monsieur !...

En cage. — Nini est furieuse contre son nouvel ami.

— Tu ne sais pas ce qu'il m'a fait ? dit-elle à une camarade.

— Non.

— Il m'avait promis de me mettre dans mes meubles, n'est-ce pas Eh bien ! Il m'a apporté une cage à serin.

LA VACHE

LA vache est une usine qui transforme l'herbe et le foin en lait et en fumier. C'est un des animaux domestiques les plus utiles à l'homme, ou plutôt à la femme, à laquelle elle fournit la majeure partie des matières premières nécessaires à la cuisine.

Enfant, la vache porte le nom de veau ; adolescente, celui de génisse ; ce n'est qu'à l'âge du mariage, qu'elle prend celui de vache, qu'elle gardera jusqu'à sa mort, après laquelle, elle prendra le nom de bœuf. Le mâle de la vache est le taureau ; le bœuf est un taureau privé de ses droits civiques.

Le bœuf, seul, est comestible ; on ne vend jamais de viande de vache ni de taureaux, mais toujours du bœuf.

La vache est un animal doux et affectueux, son regard est candide et troublant, comme celui d'une fillette éplorée. La vache devient, paraît-il, quelquefois enragée ; on la tue alors, et l'on fait manger sa chair, en guise de remède, aux écervelés qui ne savent pas se conduire. La vache a une âme poétique ; c'est pour cela qu'elle porte une clochette lorsqu'elle va paître sur nos grands monts, auxquels elle donne un certain charme et ses bouses.

La vache se nourrit essentiellement d'herbe et de foin ; elle ne dédaigne cependant pas les parapluies, les manteaux, les chapeaux de paille et autres choses diverses que les promeneurs laissent à sa portée.

Il y a des personnes qui se fâchent lorsqu'on leur dit : Vache ; je ne les comprends vraiment pas ; ce me semble plutôt un compliment, que cette comparaison à un être aussi sympathique et utile ; ce serait plutôt les vaches qui devraient protester et faire la grève du lait. On dit, à tort également, faire la vache, lorsqu'il s'agit d'une bêtise; alors que la vache accomplit, au contraire, le moindre de ses actes avec le sérieux le plus imperturbable.

Un des grands avantages de la vache, c'est de savoir faire ralentir les automobilistes les plus enragés à leur passage dans les villages.

Très utile, pendant sa vie, la vache ne l'est pas moins après sa mort ; elle donne alors d'excel-

lents rôtis de «bœuf», et, de son cuir, l'on fait des bottines de « chevreau ».

Tâchons donc d'égaler la vache en candeur, en sérieux et surtout en utilité, pendant notre vie ; car hélas, après, nous ne servons à plus rien !

Pierre Ozaire.

La Patrie Suisse. — Trente-sept belles illustrations, — un record, — avec autant d'articles variés, intéressants et documentés, voilà ce que nous apporte le numéro 861 (22 septembre) de la « Patrie Suisse », notre illustré national. Il s'ouvre par un très caractéristique portrait de M. Edmond Gilliard, le lauréat du Prix Rambert ; un médaillon du Dr Constantin Topali et un portrait du nouveau conseiller d'Etat tessinois, M. Ant. Galli, complètent la partie biographique du fascicule. Ce sont ensuite une riche série d'actualités abondamment illustrées : scènes de la VIIe assemblée de la Société des Nations ; éclaireurs à Kandersteg, centenaire de l'abbaye de Pregny (Genève), exposition cantonale d'horticulture à Chêne-Bougeries (Genève), concours hippiques de Lausanne et de Genève, course Romanshorn-Genève, championnat d'Europe à l'aviron, de Lucerne ; inauguration de la cabane Topali, et toute une série d'impressionnantes vues alpestres : varappe à Schœnbuhl, le Cervin vu du Stockje, la cabane Topali aux Barrhœrner, etc. **E. R.**

SOUS LES DRAPEAUX !...

DIANE: 5 h. 30! Les uns après les autres, les yeux gros de sommeil, engourdis par la fraîcheur matinale, ils se lèvent et secouent les quelques brins de paille qui se sont accrochés désespérément au pantalon, à la chemise, à la vareuse, aux cheveux même...

Ils grommellent, fatigués d'avoir eu à lutter, une grande partie de la nuit, contre les innombrables moustiques qui couvrirent le visage, les mains, d'une pléïade de petits points rouges et douloureux. Mais le grand Victor, le bout-en-train du cantonnement, élève tout à coup la voix dans le silence général, lance une plaisanterie comme lui seul les connaît, et voilà tout le monde heureux, souriant.

Puis, à la fontaine du village, l'eau fraîche leur apportera le petit coup de fouet qui secouera les derniers vestiges de lassitude physique.

L'air frais du matin, après une toilette rapide, mais énergique, creuse bien vite les estomacs. Au cantonnement, le grand Victor exhorte les « copains » à boucler leurs sacs rapidement, à prendre leur couvercle de gamelle et à se rendre aussitôt « au chocolat ! »

Ah ! le chocolat du matin, mais c'est un régal pour le soldat. Il a parfois un peu le goût de l'eau. Généralement, il est excellent. D'ailleurs, l'appointé F., cuisinier volontaire, a à cœur de réussir son déjeuner. Tandis que le ciel d'un bleu clair et pâle attend les premiers rayons dorés du soleil qui n'est pas encore apparu, la compagnie dispersée sur la route, au milieu du village, savoure le « choc » et « grignote » le biscuit qu'elle a touché ce matin.

Les plaisanteries sont à l'ordre du jour. Le grand Victor égaie chacun. On ne peut que rire, et rire de bon cœur en écoutant ses histoires.

Mais hélas ! tout a une fin. Il y a quinze minutes que les hommes déjeunent. Le sergent-major siffle : c'est l'heure du rassemblement de la compagnie. Les uns après les autres, ils vont laver leur couvercle de gamelle. Ils bouclent leur sac, et attendent les ordres du « cabot ». Bientôt, par escouade, ils se rendent rapidement au rassemblement.

Les sections, les unes à côté des autres, sont alignées impeccablement. Le « rapport » est rapidement établi. L'heure fixée à l'ordre du jour où la compagnie, figée dans une immobilité superbe, sera annoncée au capitaine approche. Bientôt le sergent-major prend la position, regarde tous ses hommes, et sans avoir besoin de les exhorter à un mouvement énergique, net et précis, il commande : Compagnie, garde-à-vous, fixe !

Comme un seul homme, ces 200 soldats se sont ramassés. Immobiles, le regard tendu. Ils forment une troupe superbe, troupe d'élite, qui inspire une pleine confiance : ce sont 200 braves petits Vaudois ! *E. N.*

SENTENCES JUDICIAIRES EXTRAITES DES MANUAUX DE MOUDON, DE 1500 A 1713

(Suite.)

Un autre procédé de correction souvent appliqué sous le régime bernois fut le *pilori*. Le pilori était une cage cylindrique, pouvant renfermer une personne debout et tournant sur un axe vertical, c'est pourquoi on dénomme aussi *vire* cet instrument de supplice, le tout était édifié sur une place publique. On plaçait le délinquant ou la délinquante (car ce supplice était plutôt réservé aux femmes) dans cette cage, les jours de foire ou de marché le plus souvent, et les passants s'amusaient à faire tourner l'appareil. C'était humiliant et très usité sur le territoire de Berne. Des images ont fixé pour la postérité le souvenir de ce procédé correctionnel. Le pilori de Neuveville est bien connu par de nombreuses illustrations.

En 1565, la ville de Moudon possédait des vignes à Lutry. Bernard Vernex dit le Caquerel « a esté adjugé au pellory trois heures durant et c'est pour ce qu'il est allé et entré en la vigne de l'hospital à Lustrier (Lutry) culliant des résins aux dictes vignes, disant à la femme du vegnolan que l'hospitallier le avait mandé et envoyé et que le dit hospitallier a dict estre le contarire ».

En 1568, c'est un voleur de pierres qui dévalise un mur, il est condamné au pilori.

En 1572, la femme de Jean Chambaz a « esté trouvée de nuit culliant des raves en loche de Nicolas De Bex ». Au pilori !

En 1592, c'est le fils de Claude Perrin et Gaspard Bochard qui sont chastiés par le pilori « pour être allé dépouiller certains arbres au clos de Jaques Dumont le temps de la prédication, un jour de dimanche ».

En 1604, Jeanne Bondeti a cueilli des noix sur la propriété d'autrui. Amende et pilori !

En 1606, trois heures de pilori à la femme de Claude Gilliod pour vol de bois « sur la minuit ».

En 1633. Les deux servantes de Jaques Frossard dit Bourlafet sont mises au pilori pour avoir dévalisé (?) un arbre de nuit vers leur « molin ».

En 1650, on donne le choix à Pierre Jaquéry et au fils de Georges Borel entre 24 heures de prison ou 2 heures dans la *vire* pour avoir été trouvés dérobant des cloisons.

Trois heures de vire à la « bastarde » de Pierre Jaquéry pour maraudage et ceci pour servir d'exemple à d'autres ».

En 1664, c'est la veuve d'Abraham Ansonnens et les fils Viret et Vesyn qui sont « adjugés au pillory pour exemple à d'autres ». Ces délinquants avaient maraudé.

Le 25 août 1676, les filles de « maistre » Jonas, le bourreau, ont dépouillé un arbre à Jaques Gren ; elles sont condamnées à subir le châtiment de la « vire » et « déchassées de la ville ».

En 1678, Sara Grehon est condamnée à 2 heures de « vire » pour avoir dépouillé un pommier sauvage sur le mont de Charmet.

A la « vire » encore :

La Bernardine « contre dénégation a été convaincu d'avoir dérobé du bled dans la fin de Greschon ».

En juillet 1694, Jeanne fille de feu Abram D. dit Carron « a été attrappée dimanche passé dérobant des pois dans un champ appartenant à M. Nostre Chastelain et s'estend de suite évadée, la mère comparaissant demandant pardon pour sa dite fille, sur quoy estant considéré que ce n'est pas coustume de chastier l'innocent pour le coupable, de sorte que sa dite fille a esté adjugée au pilori, lequel on luy fera subir d'abord qu'elle sera rencontrée dans ce lieu », mansuétude de justice bernoise digne d'être notée.

La peine du pilori est souvent appliquée aux maraudeurs.

En 1701, un citoyen de Bex est condamné à cette peine pour une heure, convaincu d'avoir volé des boutons d'étain.

En 1701 déjà on constate une application de la loi de sursis.

La veuve Créaturaz est condamnée à la vire pour vol de cloisons. « Son chastiment est cependant sursoyé jusqu'à ce qu'elle retombe en quelque faute ».

En 1706, la veuve Galay a cueilli des feuilles aux haies du clos du Combremont: deux heures de vire.

En 1712, une femme dite la Gaulaisaz est condamnée pour diverses friponneries à subir le pilori pendant 4 heures, le jour de la foire.

La *prison* est fréquemment appliquée. La prison se trouvait dans la tour du Jaquemard qui était une porte de ville située sur la culée de gauche du pont St-Eloy. Cette tour s'abattit un beau jour de novembre 1585 dans la Broye et ne fut pas reconstruite.

En 1529, Jean de Baulmes, tailleur, est emprisonné et condamné à 60 sols d'amende pour avoir « tenu » toute une nuit un jeu de cartes dans sa maison.

On emprisonne :

F. Pidoux pendant 3 jours pour refus de payer l'ohmgeld (droit sur les boissons alcooliques) — 1529.

Claude De Crosta pour tapage et effraction dans la maison de Claude Paschoud, 14 jours — 1535.

La servant de M. de Vuippens « pour ce qu'elle a esté vue devers le jour apportant des sauges de derrière le Moustier » — 1558.

A Edmond Degalzel, 24 heures pour avoir prêté de nuit (heure suspecte) à des bergers un chauderon — 1563.

24 heures de prison au pain et à l'eau au Jaquemard, à Claude Visin et François Frachet, l'un après l'autre. Il n'y avait, paraît-il, qu'une cellule au Jaquemard — 1565 !

(A suivre). *Dr. R. Meylan.*

Bonheur. — « Contentement passe richesse, dit un vieux proverbe.

Si c'est vrai, l'homme qui a sept filles à marier est bien plus heureux que celui qui possède un million.

— Pourquoi ? demandez-vous.

— Parce que l'homme qui a un million en voudrait davantage, tandis que l'homme qui a sept filles en a bien assez.

LE CHAT DE LA MÈRE MICHEL

Tout se sait à la longue !... Voici que *Le Suffragiste*, journal féministe, nous apprend le nom du chat de la mère Michel.

C'était Moumouth, nom composé de deux mots hébreux qui signifient : sauvé de la casserole.

Ce fut, en effet, avec une casserole attachée à la queue que ce chat légendaire fit la connaissance de cette brave mère Michel. Celle-ci se battit avec les gamins de la rue pour sauver Moumouth. Et cela se passait en des temps très anciens, c'est-à-dire sous Louis XV.

Une grande dame, qui passait par là, fit arrêter son carrosse et, touchée de la physiologie de Mme Michel, lui promettait une petite pension tant que l'animal vivrait.

On peut croire que les pleurs de la bonne mère Michel furent sincères à la mort de Moumouth. On en fit une complainte. Le père Lustucru et autres représentent les voisins jaloux de la mère Michel, rentée pour servir un chat.

Entre amies. — Je ne voudrais pas être la deuxième femme d'un veuf !

— C'est tout de même mieux que d'être la première !

POUR PRENDRE FEMME

(Recette infaillible).

Ouvrez votre cœur avec précaution, afin de ne pas en déchirer les doublures, séparez l'amitié d'avec l'amour, jusqu'à ce qu'il reste net. Jetez les autres passions, délayez l'amour avec des billets de mille et l'amitié avec de l'eau fraîche. Ajoutez gros comme une noix d'esprit, faites votre déclaration et agitez jusqu'à ce que le mélange soit parfait.

Versez, tournant toujours, une demi-livre de promesses de mariage en poudre ; remuez le tout sur le feu pour épaissir et servez bien chaud.

Les liaisons dangereuses sont celles qu'on laisse trop longtemps dans la casserole. ***